

— TRAIT D'UNION

LE MAGAZINE DE L'URPS MÉDECINS LIBÉRAUX AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

HIVER - PRINTEMPS 2025 • N°15



CANCER DU PANCRÉAS AMÉLIORER LE DIAGNOSTIC ET LA PRISE EN CHARGE

—
P.3 • ACTUS
MAÎTRE DE STAGE
DES UNIVERSITÉS

—
P.4 • ZOOM
ECOGÉPSY

—
P.10 • GROUPES DE TRAVAIL
MESSAGES
DE SANTÉ



www.urps-med-aura.fr

MOBILISATION POUR UNE MEILLEURE PRISE EN CHARGE DU CANCER DU PANCRÉAS

La participation active aux actions dans le domaine des soins, de la prévention, de la veille sanitaire, de la gestion des crises sanitaires constitue le cœur des missions des URPS telles que définies par la loi. C'est dans ce cadre que l'URPS Médecins Libéraux Auvergne-Rhône-Alpes a choisi de se concentrer sur la question du cancer du pancréas, problématique de santé publique de plus en plus pressante.

Le cancer du pancréas est une maladie aux défis multiples, tant par sa complexité diagnostique que par son pronostic souvent défavorable. En 2023, près de 16 000 nouveaux cas ont été diagnostiqués en France, soit une augmentation significative par rapport aux 4 500 cas recensés en 1997. Cette progression alarmante, particulièrement marquée en Auvergne-Rhône-Alpes, démontre l'urgence d'une mobilisation collective.

Conscients de cette réalité, nous avons mis en place l'initiative régionale SOS PANCREAS, en partenariat avec le réseau de cancérologie ONCO AURA, afin de promouvoir un diagnostic plus précoce et une prise en charge plus rapide et efficace des patients. Ce projet ambitieux repose sur un comité de pilotage composé de médecins libéraux, de praticiens hospitaliers et de chercheurs, qui travaillent de concert pour optimiser le parcours de soin.

Outre notre engagement dans cette cause de santé publique, l'URPS Médecins Libéraux AuRA s'investit aussi fortement dans l'organisation de l'exercice professionnel, défendant des sujets comme la Maîtrise de Stage Universitaire, l'installation des jeunes médecins libéraux ou encore la mise en œuvre de la permanence des soins ambulatoires. Notre mission est claire : représenter et défendre les intérêts des médecins libéraux, tout en œuvrant pour une médecine de proximité, humaine et innovante. C'est avec un engagement sans faille que nous continuerons à avancer sur cette voie, pour le bien-être de nos patients et le développement de notre profession.

SYLVIE FILLEY-BERNARD

Présidente de l'URPS Médecins Libéraux Auvergne-Rhône-Alpes



Outre notre engagement dans des causes de santé publique comme le cancer du pancréas, l'URPS Médecins Libéraux AuRA s'investit dans l'organisation de l'exercice professionnel. Notre mission est claire : représenter et défendre les intérêts des médecins libéraux, tout en œuvrant pour une médecine de proximité, humaine et innovante.

LABORATOIRE PARTICIPATIF : LES PREMIERS PROJETS !

Avec leurs 31 millions de consultations par an en AuRA, les médecins libéraux ont des ressources à apporter à la recherche en santé, et sont légitimes pour y participer ! Le Laboratoire participatif de recherche en santé, qui fait collaborer chercheurs et médecins libéraux pour une recherche plus proche des pratiques de ville, compte déjà 5 projets à l'étude ou en cours, avec la participation de laboratoires INSERM.

5 projets de recherche

APTE-SERO Apprentissage et Prise de décision avant et après le Traitement d'un premier Épisode dépressif par inhibiteurs de recapture de la Sérotonine Étude

ASTEROPA Association entre cancer et perfluorés : une recherche participative

COBRA Combiner les stimulations olfactives et cérébrales dans la dépression résistante

Environnement – Cancer Pancréas Identifier les facteurs de risque du cancer du pancréas

TROUBIDAH Trouble Bipolaire et TDAH en psychiatrie de ville : connaissance, reconnaissance et représentations des médecins

Rejoignez le Labo sur www.labo-participatif-sante.fr



MAÎTRE DE STAGE DES UNIVERSITÉS : POURQUOI PAS VOUS ?

Faire découvrir aux étudiants la richesse de l'exercice libéral, transmettre son expérience, se constituer un réseau de jeunes médecins pour faciliter les remplacements ou la succession, faire évoluer sa propre pratique au contact de la nouvelle génération : les motivations à accueillir et former des internes ne manquent pas ! Afin de pouvoir être agréé Maître de Stage des Universités, il est nécessaire de suivre une formation pédagogique. Engagée de longue date dans la promotion des stages en libéral, l'URPS Médecins Libéraux AuRA a déjà contribué à former une centaine de médecins spécialistes à la fonction de MSU. Une prochaine session est organisée avec l'AFPA les 10 et 11 avril à Aubière (proche Clermont-Ferrand) pour les médecins des départements Allier, Cantal, Loire, Haute-Loire et Puy-de-Dôme. N'hésitez pas à vous lancer !

Infos sur www.urps-med-aura.fr rubrique Organisation des soins



PDSA ET MÉDECINS RETRAITÉS

L'actuel cahier des charges de la permanence des soins ambulatoires (PDSA) en AuRA stipule que pour participer à la régulation, un médecin doit attester d'une activité professionnelle de médecine générale dans les 3 années précédentes. Or, les médecins retraités sont nombreux à assurer la régulation et à voir cette échéance approcher. D'après une enquête de notre URPS, 7 départements de la région sont impactés par cette mesure, certains risquant de perdre la moitié de leurs régulateurs ! Inquiets des conséquences sur le bon fonctionnement de la PDSA, l'URPS a donc alerté l'ARS et obtenu, dès ce début d'année, le recul de l'échéance à 5 ans au lieu de 3. Notre Union participera également à la concertation autour de la révision du cahier des charges en 2025, afin de défendre la régulation libérale et d'harmoniser le recrutement des médecins régulateurs PDSA avec le décret SAS.

Plus d'infos sur le rôle de médecin régulateur libéral sur www.urps-med-aura.fr rubrique Organisation des soins



ÉCOGÉPSY RAPPROCHER MG ET PSYCHIATRES

Le délai pour obtenir un rendez-vous auprès d'un psychiatre pouvant être long, les médecins généralistes sont de plus en plus confrontés à des prises en charge complexes en psychiatrie. Le dispositif ÉcoGéPsy (Échange Confraternel entre Généralistes et Psychiatres) proposé par l'URPS Médecins Libéraux AuRA vise à proposer un soutien aux médecins généralistes et améliorer la prise en charge du patient.



EcoGéPsy est une expérimentation de télé-supervision permettant aux médecins généralistes d'échanger avec un confrère psychiatre sur des cas complexes de patients atteints de troubles psychiques. L'échange est simple et confraternel : la première prise de contact se fait via la messagerie sécurisée de santé MonSisra, où le généraliste adresse 3 ou 4 lignes de présentation de la situation à un psychiatre participant (explicitement référencé). L'échange suivant se réalise par téléphone ou en visio. A ce jour l'acte est coté et rémunéré comme une téléexpertise.

POURQUOI PARTICIPER ?

- Que vous soyez psychiatre ou médecin généraliste, EcoGéPsy présente des avantages !
- **Accès aux soins** : cette supervision permet aux patients en souffrance psychique de bénéficier d'une prise en charge de qualité chez leur médecin généraliste.
- **Transmission et confraternité** : le

psychiatre apporte son expertise à ses confrères médecins généralistes, qui eux montent en compétence concernant la prise en charge de la santé mentale.

- **Peu contraignant** : les échanges sont libres et rapides ; il n'est pas attendu du psychiatre qu'il suive le patient.
- **Variété des pratiques et des échanges** : psychiatres et généralistes abordent différemment les cas et sortent de leurs pratiques habituelles.
- **Réseau** : les médecins développent leur réseau professionnel et nouent des liens avec leurs confrères de la région.
- **Vers une reconnaissance spéciale de la télé-supervision** : le succès de cette expérimentation permettra d'argumenter pour une cotation spécifique de la télé-supervision.



Retrouvez les modalités d'inscription sur www.urps-med-aura.fr rubrique Santé Publique ou auprès de Dominique Mochon : dominique.mochon@urps-med-aura.fr

Les maitre-mots de ce dispositif sont la simplicité et la confraternité. Le psychiatre et le médecin généraliste échangent autour du patient, et on se rend compte que le cheminement est parfois aussi intéressant que le diagnostic et la thérapeutique. Les généralistes montent en compétence sur les sujets psys, et pour nous psychiatres qui sommes parfois contraints de refuser des patients faute de disponibilité, ce dispositif est un acte de solidarité pour continuer à répondre aux besoins de soins.

Dr Michel Jurus, psychiatre, élu URPS participant à EcoGéPsy

OBÉSITÉ LA MOBILISATION CONTINUE



Maladie complexe et plurifactorielle, l'obésité touche aujourd'hui 17% de la population française. Sa prévention et sa prise en charge sont un véritable enjeu pour les professionnels de santé, et notamment pour les médecins libéraux. C'est pourquoi l'URPS Médecins Libéraux AuRA propose diverses ressources pour sensibiliser et accompagner les praticiens.

« OBÉSITÉ : COMPRENDRE, TRAITER, PRÉVENIR » LE REPLAY DU COLLOQUE

Organisé en septembre 2024, ce Colloque pluriprofessionnel a rassemblé à la tribune chirurgiens bariatriques, nutritionnistes, psychologues, médecins généralistes, pédiatres, somnologues, etc. De quoi offrir une vision d'ensemble de l'obésité et donner lieu à de riches échanges avec les participants. Retrouvez dès aujourd'hui l'événement en replay sur notre chaîne Youtube, autour de 4 grandes séquences :

- **Comprendre l'obésité** : épidémiologie et prévention chez l'adolescent et l'adulte
- Table ronde : « **Les facteurs influençant l'obésité** »
- Table ronde : « **Implications de l'obésité sur les pathologies chroniques : diabète, cœur, sommeil et orthopédie** »
- Table ronde : « **Regards croisés - Stratégies multidisciplinaires dans la gestion et le traitement de l'obésité** »



AFFICHES DE LUTTE CONTRE LA GROSSOPHOBIE

La grossophobie est un ensemble d'attitudes hostiles qui stigmatisent et discriminent les personnes en surpoids. Parce que ces comportements se nourrissent de stéréotypes et de préjugés négatifs, ils sont associés à d'importantes conséquences sur la santé physique et mentale des victimes, ainsi que sur la qualité des soins de santé. Pour appeler les médecins à lutter contre la grossophobie et les préjugés qui la nourrissent, l'URPS propose un ensemble de messages à afficher dans votre cabinet. Téléchargez les affiches sur notre site ou demandez-nous des versions imprimées !



COLLOQUE « OBÉSITÉ ET... »
RENDEZ-VOUS LE 5 AVRIL

Après le rendez-vous de septembre 2024, l'URPS Médecins Libéraux AuRA poursuit la mobilisation des professionnels de santé libéraux sur la thématique de l'obésité ! Samedi 5 avril, les praticiens généralistes comme spécialistes sont largement conviés à un nouveau Colloque multi-thématiques permettant de creuser 4 sujets : Obésité et société, Obésité et alimentation, Obésité et grossesse, Obésité et foie. De nombreux professionnels partageront leur expertise pour accompagner les médecins libéraux dans l'évolution de leurs pratiques.

Découvrez le programme et inscrivez-vous sur www.urps-med-aura.fr rubrique Santé Publique





CANCER DU PANCRÉAS

AMÉLIORER LE DIAGNOSTIC ET LA PRISE EN CHARGE

■ ■ ■

Avec une incidence en hausse, un diagnostic souvent tardif et une mortalité élevée, le cancer du pancréas est en passe de devenir le 2^{ème} cancer le plus meurtrier d'ici 10 ans. Face à ce raz-de-marée, un objectif se dessine : tout mettre en œuvre pour diagnostiquer et traiter les patients plus précocement.

Les données sont alarmantes : en 1997, on détectait en France 4 500 nouveaux cas de cancer du pancréas ; en 2023, c'était 16 000. Cette incidence est d'autant plus élevée en Auvergne-Rhône-Alpes, pour des raisons encore inexpliquées (25,4 cas pour 100 000 habitants par an en AuRA contre 21,4 en France). Au-delà de cette forte augmentation, le cancer du pancréas inquiète également par sa mortalité élevée. Le taux de survie à 5 ans n'est que de 11%, un pronostic péjoratif qui s'explique par un diagnostic souvent tardif de la maladie. Le constat est clair : en l'état, le cancer du pancréas pourrait devenir la seconde cause de mortalité par cancer dans la prochaine décennie.

L'INITIATIVE SOS PANCRÉAS

Le diagnostic précoce des cancers de mauvais pronostic, dont celui du cancer du pancréas, figure dans la stratégie décennale de lutte contre les cancers de l'INCa. Face à la menace identifiée en AuRA, une initiative régionale autour du cancer du pancréas se met en place en 2019 avec les membres du réseau de cancérologie Auvergne-Rhône-Alpes ONCO AURA et l'URPS. Deux études – PMSI et PANDAURA – permettent de confirmer le pronostic sombre de la maladie et de décrire le parcours de prise en charge des patients en AuRA. C'est à la suite de ces études qu'ONCO AURA, en partenariat avec l'URPS Médecins, crée l'initiative régionale SOS PANCREAS. L'objectif ? Accélérer le diagnostic et le traitement des patients atteints d'un cancer du pancréas en Auvergne-Rhône-Alpes. L'initiative s'appuie sur un comité de pilotage riche en compétences et savoirs, composé de médecins libéraux, hospitaliers et chercheurs.

FORMER ET MOBILISER

Concrètement, comment agir pour améliorer le diagnostic et la prise en charge du cancer du pancréas ? SOS PANCREAS a identifié plusieurs actions, parmi lesquelles le besoin de mieux **sensibiliser et former les professionnels de santé aux particularités de cette maladie**. Aux symptômes d'abord, qui sont tardifs et banals, compliquant leur identification par les médecins traitants ou urgentistes : douleurs, perte de poids, fatigue, etc. (voir page suivante). Il est essentiel également de former les divers spécialistes intervenant dans le parcours de soins, car le cancer du pancréas est une maladie systémique qui nécessite une prise en charge et une expertise multidisciplinaire. C'est là un second objectif de SOS PANCREAS : **engager les professionnels dans un parcours optimisé**. L'étude PANDAURA fait état d'un délai moyen de 3 mois entre l'identification des symptômes et le début du traitement, une période trop longue qui aggrave le pronostic du patient. SOS PANCREAS souhaite donc **favoriser un parcours multidisciplinaire complet sur les territoires, avec des délais de prise en charge réduits et des professionnels engagés via une charte autour de 2 maîtres-mots : rapidité et qualité**. Dernier objectif, œuvrant dans le même sens que le précédent : **créer un annuaire régional de compétences**, afin de référencer les médecins et les équipes médicales des établissements engagés dans la lutte contre le cancer du pancréas et ainsi favoriser une prise en charge rapide. L'enjeu ultime étant bien sûr d'améliorer les chances de survie des patients, en diagnostiquant et traitant l'adénocarcinome du pancréas le plus tôt possible.

16 000

nouveaux cas / an en 2023
(contre 4 500 en 1997)

11%

de survie à 5 ans,
tous stades confondus

■ ■ ■

■ ■ ■

IDENTIFIER LES SIGNES CLINIQUES PRÉCOCES

L'absence de symptômes aux premiers stades de la maladie rend difficile la détection précoce du cancer du pancréas. Certains signes cliniques doivent toutefois alerter les médecins.

DOULEUR

Le syndrome douloureux abdominal se retrouve chez la moitié des patients. Il est de siège sus-ombilical et épigastrique, à irradiation transversale et transfixiante. On note une attitude antalgique en chien de fusil. La douleur peut aussi être non spécifique avec une sensation de syndrome dyspeptique.

AMAIGRISSEMENT ET FATIGUE

L'amaigrissement est rapide, important, pouvant être accompagné d'une anorexie. L'asthénie est souvent marquée. Nausées et vomissement sont également possibles.

JAUNISSE (ICTÈRE)

L'ictère est le signe essentiel des cancers situés dans la tête du pancréas. Il est cholestatique, provoquant des selles décolorées parfois flottantes, des urines foncées, parfois accompagné d'un prurit. Son évolution est continue, sans rémission. On peut parfois palper une masse mobile et arrondie sous les côtes, correspondant à une grosse vésicule.

QUELS FACTEURS DE RISQUE ?

Parmi les facteurs de risque identifiés pour le cancer du pancréas, on retrouve le tabac, le surpoids, le diabète, une prédisposition génétique, la surconsommation de produits riches en graisses et/ ou protéines ou encore l'alcool. Une étude exploratoire sera bientôt lancée par l'URPS pour tenter d'identifier d'autres facteurs possibles de risques, jusqu'ici encore peu examinés (« signaux faibles »). Cette étude sera réalisée en collaboration avec des médecins libéraux, le Centre Léon Bérard et l'Observatoire Régional de la Santé au sein du Laboratoire participatif.

DIABÈTE

Le diabète est présent dans 50% des cas : il peut s'agir d'un diabète d'apparition récente (risque maximal la première année) ou de l'aggravation d'un diabète existant.

PANCRÉATITE AIGUE

Une pancréatite a priori idiopathique est révélatrice de cancer pancréatique dans 3 à 9% des cas. Soyez d'autant plus vigilant en cas de dilatation canalaire segmentaire et atrophie de la partie gauche du pancréas.

LES AUTRES SIGNES POSSIBLES

D'autres manifestations cliniques peuvent apparaître : diarrhée, phlébite, occlusion haute, syndrome dépressif, etc.

Il est également important d'informer et sensibiliser les patients. Téléchargez l'affiche créée par SOS Pancréas sur notre site www.urps-med-aura.fr rubrique Santé Publique

■ ■ ■

OPTIMISER LE PARCOURS DE PRISE EN CHARGE

Maladie systémique, le cancer du pancréas nécessite une prise en charge et une expertise multidisciplinaire. Dès l'identification des premiers symptômes, c'est toute une chaîne de professionnels qui doit se mobiliser : radiologue, gastro-entérologue, oncologue, chirurgien, etc. Pour améliorer le pronostic du patient, il est impératif que la prise en charge se fasse avec rapidité et qualité, dans un parcours identifié.

1 Identification des symptômes par le médecin de premier recours (cf page précédente).

2 Prescription d'un scanner abdomino-pelvien avec injection. Il est important que les radiologues réservent des plages accessibles rapidement pour les patients présentant les signes d'un cancer du pancréas.

3 Prise en charge rapide par un gastro-entérologue, qui jugera des examens complémentaires à effectuer (très souvent, échodoppler pancréatique et IRM pancréatique et hépatique).

4 La prise en charge possible repose sur la chimiothérapie et/ou sur la chirurgie, en fonction du stade de la maladie et de la présence ou non d'une atteinte métastatique. Même en cas de tumeur résécable, la chirurgie ne suffit pas et doit être associée à une chimiothérapie pour prolonger l'espérance de vie. Il est également important d'y associer des soins de support.

L'ESPOIR DE NOUVELLES PERSPECTIVES

Prise en charge personnalisée, prédiction de la réponse aux chimiothérapies, innovations thérapeutiques, vaccin : de nouvelles perspectives sont à l'étude pour améliorer le pronostic des malades.

■ ■ ■

SE FORMER POUR AMÉLIORER LE DIAGNOSTIC ET LA PRISE EN CHARGE

Pour sensibiliser et former les médecins à une meilleure prise en charge du cancer du pancréas, l'URPS (GT Cancer), ONCO AURA et la SFR AuRA ont organisé une première formation en 2024. Intitulée "Pour un diagnostic précoce du cancer du pancréas", elle est disponible en replay avec les contenus suivants :

- Les données épidémiologiques, par Dr Olivier RASPADO, chirurgien digestif
- Le rôle du radiologue, par Dr Romain L'Huilier, radiologue
- Le rôle du gastro-entérologue, par Dr Jérôme Rivory, gastro-entérologue
- La place de l'oncologue, par Julien Forestier, oncologue
- Techniques et résultats de la chirurgie, par Julie Périnel, chirurgien digestif

— A retrouver sur www.urps-med-aura.fr rubrique Santé Publique ou sur notre chaîne Youtube

FORMATION EN DRÔME - ARDÈCHE LE 16 AVRIL

La formation « Pour un diagnostic précoce du cancer du pancréas » va être déclinée dans différents départements de notre région afin de sensibiliser les professionnels de santé des territoires. Le prochain rdv est prévu mercredi 16 avril à Guilherand-Granges, près de Valence.

Inscription gratuite mais obligatoire en flashant le code ci-contre ou sur www.urps-med-aura.fr rubrique Santé publique



GROUPE DE TRAVAIL

REGARD SUR...

LES FICHES-CONSEILS DU GT MESSAGES DE SANTÉ

Au sein de l'URPS Médecins Libéraux AuRA, le groupe de travail Messages en santé coordonné par le Dr Jean Stagnara a la particularité de réunir plusieurs professionnels de santé : médecins bien sûr, mais aussi sage-femmes, kinésithérapeutes, podologues, etc. Ces praticiens créent ensemble des fiches-conseils en santé pédiatrique, destinées à accompagner les parents et également utiles pour les professionnels de santé. Simples et pédagogiques, ces messages de santé abordent des thèmes variés de la santé de l'enfant comme l'apnée du sommeil, la puberté précoce, l'ongle incarné, l'exposition aux écrans, etc., répondant aux questions que peuvent se poser les parents. Toutes les fiches-conseils sont accessibles sur le site de PédiaSanté, à l'origine de cette démarche : www.pediasante.net. Vous en trouverez également 2 exemples envoyés avec ce Trait d'Union. L'URPS vous invite à découvrir l'ensemble des fiches disponibles et à les faire connaître de vos patients : nous pouvons vous envoyer des exemplaires papier gratuitement sur demande, n'hésitez pas à nous contacter !

— Infos : www.urps-med-aura.f rubrique Santé Publique. Pour recevoir les fiches papier, contactez fanny.thenard@urps-med-aura.fr



GT DÉMOGRAPHIE : PRÉPARER LA RÉVISION DU ZONAGE

Le zonage de médecine générale définit les territoires présentant des fragilités d'accès aux soins, dans lesquels les médecins généralistes peuvent bénéficier d'aides à l'installation et au maintien. Le zonage de la région Auvergne-Rhône-Alpes sera révisé en 2025, et, sans connaître encore le calendrier ni la méthodologie appliqués par l'ARS, nous savons que l'URPS fera partie de la concertation. Le groupe de travail Démographie coordonné par le Dr Florence Lapica travaille donc à identifier et défendre les secteurs en difficulté, en s'appuyant sur des données de terrain transmises par les médecins eux-mêmes. En effet, parmi les critères utilisés par l'ARS pour définir les zones prioritaires ou non, se trouve entre autres le nombre de médecins généralistes présents. Mais ce nombre ne prend pas en compte le mode d'exercice des médecins, leur temps de travail, leurs perspectives à court terme ! Des données pourtant indispensables pour définir l'accès réel à l'offre de soins : alors, aidez-nous à faire connaître la situation des médecins généralistes de notre région !

— Répondez au questionnaire Zonage en flashant le code ci-contre ou sur www.urps-med-aura.fr rubrique Organisation et Offre de soins

+ | 250

réponses de médecins généralistes
obtenues en vue de la révision du
zonage. Il est encore temps de répondre
au questionnaire !

FINANCIARISATION UNE OPA SUR LA SANTÉ ?

La financiarisation du système de santé, qui se manifeste par la montée en puissance de fonds d'investissement dans la santé, inquiète les professionnels et les pouvoirs publics. Saisi du sujet, le Sénat a mis en lumière les risques et conséquences de cette pratique dans un rapport transpartisan. L'URPS Médecins Libéraux AuRA soutient l'appel à mieux encadrer et contrôler ce phénomène en progression.



Consultez le rapport du Sénat en flashant le code ci-contre.

Le rapport sénatorial fait écho aux inquiétudes de l'URPS Médecins Libéraux AuRA, qui identifie la financiarisation comme une menace pour l'exercice libéral de la médecine. Cette menace affecte trois plans de notre système de santé :

Une menace pour les patients : processus de concentration et déformation de l'offre de soins, qui favorise des implantations dans certaines zones (souvent déjà denses) et l'abandon d'activités jugées trop peu rentables ; dégradation de la qualité des soins et prise en charge moins adaptée des patients.

Une menace pour les médecins : perte d'indépendance des médecins libéraux, autonomie diminuée, décisions influencées par des objectifs financiers.

Une menace pour l'Assurance Maladie et l'ARS : amoindrissement du pouvoir de négociations des régulateurs face aux groupes, augmentation des actes facturés et donc des dépenses publiques.

QUELLES PROPOSITIONS ?
Il est essentiel de trouver un équilibre entre les besoins d'investissement, la préservation de la qualité des soins et l'indépendance de l'exercice libéral de la médecine. Le rapport du Sénat fait état de 18 propositions pour réguler le phénomène de la financiarisation. Parmi elles, des actions pour **assurer une juste répartition de l'offre dans les territoires** : via le dialogue entre ARS et collectivités, les autorisations d'activités de soins ou encore en conditionnant l'ouverture des centres de soins primaires à un agrément. Également des propositions pour **améliorer la régulation économique du système de santé** : veiller à ce que les tarifs conventionnels négociés permettent la viabilité financière des structures indépendantes, renforcer la rémunération sur critères de qualité et de pertinence des soins, etc. Enfin, des idées pour **garantir l'indépendance des professionnels de santé** : en encadrant plus fermement le capital et la gouvernance des sociétés, en formant les étudiants à la gestion des sociétés, en favorisant l'accès à des modes de financement respectueux

de l'indépendance professionnelle, ou encore en établissant avec l'Ordre et les syndicats une doctrine claire concernant les modalités de fonctionnement des SEL.

La financiarisation n'est pas inéluctable : les praticiens peuvent et doivent continuer d'exercer leur art en toute indépendance !

QUEL IMPACT EN AURA ?

L'URPS Médecins Libéraux AuRA informe, alerte et sensibilise les médecins libéraux au phénomène de la financiarisation depuis plus d'un an. Pour guider et renforcer notre action, nous conduirons en 2025 une étude visant à évaluer l'impact de la financiarisation sur l'accès aux soins dans notre région Auvergne-Rhône-Alpes.



L'URPS MÉDECINS LIBÉRAUX AURA, LA VOIX DE LA MÉDECINE LIBÉRALE

QUI SOMMES-NOUS ?

L'URPS Médecins Libéraux Auvergne-Rhône-Alpes est la représentante institutionnelle des médecins libéraux. Notre assemblée de 60 médecins élus, issus des syndicats, représente les médecins libéraux de la région.

QUE FAISONS-NOUS ?

- Représenter les 14 500 médecins libéraux
- Participer à l'organisation des soins sur le territoire
- Œuvrer pour l'attractivité de la médecine libérale
- Accompagner des actions de santé publique

À VOTRE ÉCOUTE !

Site de Lyon (siège social)

📍 20, rue Barrier - 69006 Lyon

☎ Tél : 04 72 74 02 75

Site d'Auvergne

📍 24 allée Évariste Galois

63170 Aubière

☎ Tél : 04 73 27 77 44

✉ urps@urps-med-aura.fr

🌐 www.urps-med-aura.fr



Les jeudis de la
MÉDECINE LIBÉRALE

20
mars
Lyon - 19h30

» S'installer en libéral »

Soirée d'informations et d'échanges à destination
des médecins et internes souhaitant s'installer
en libéral en Auvergne-Rhône-Alpes

INFOS &
INSCRIPTIONS
www.urps-med-aura.fr

